



Biodéchets

- Déchets verts
- Déchets alimentaires

Gestion des biodéchets dans les foyers Guadeloupéens : une enquête exploratoire

INRAE - Unité de Recherches ASTRO - Domaine de Duclos, Guadeloupe

Les biodéchets

Les biodéchets sont tous les déchets naturels, organiques et biodégradables, comme les restes de nourriture, les épluchures de légumes et les déchets verts issus de l'entretien des jardins.

Objectif à long terme :

Les données recueillies permettront d'améliorer les stratégies de gestion des biodéchets sur le territoire.

UR ASTRO

Suzon Garnier
Emma Kernevez
Jean-Marc Blazy
François Causeret
Carla Barlagne

Suzon.garnier@inrae.fr

Carla.Barlagne@inrae.fr

Enquête réalisée en juillet 2024



Projet : Le projet de recherche BEST (Bioéconomie Et Système de petite échelle de collecte, Traitements et valorisation agronomique des biodéchets urbains en Guadeloupe) est financé par le métaprogramme Bioéconomie pour les territoires urbains (BETTER) d'INRAE. Ce projet de recherche collaboratif fédère plusieurs départements de recherche INRAE (AGROECOSYSTEM, ECOSOCIO, MATHNUM, TRANSFORM) et implique des partenaires techniques locaux. Il a pour objectif de concevoir des modèles de collecte, traitement et valorisation (CTV) de biodéchets urbains adaptés au contexte socio-économique et géographique de la Guadeloupe.

Contexte : Les biodéchets représentent un tiers de nos déchets ménagers et sont actuellement souvent enfouis, alors qu'ils pourraient être transformés en ressources utiles. En recyclant ces biodéchets, on pourrait produire du compost, un produit naturel qui enrichit les sols et réduit le besoin d'intrants chimiques pour l'agriculture locale. Cela permettrait aussi de réduire le volume de déchets, alors que les sites d'enfouissement sont presque saturés en Guadeloupe. De plus, depuis janvier 2024, la loi anti-gaspillage pour une économie circulaire (AGEC) impose aux producteurs de biodéchets (ménages, entreprises, restaurants, collectivités) de mettre en place des mesures de tri à la source et de collecte séparée de ces biodéchets. La loi impose désormais de ne pas les mélanger avec les autres déchets, pour pouvoir les recycler plus facilement.

Objectifs:

- Estimer les pratiques actuelles des foyers en matière de gestion des biodéchets alimentaires et des déchets verts afin d'améliorer les stratégies de gestion et valorisation.
- Evaluer le niveau d'acceptabilité de solutions pour promouvoir le tri des biodéchets et leur compostage à différentes échelles.



Centre
Antilles-Guyane



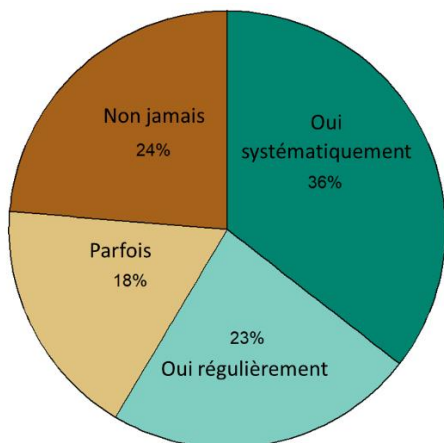
Domaine Duclos – Prise d'Eau
97170 PETIT-BOURG
Tél. : 00 (590) 590 25 59 00
Fax : 00 (590) 590 25 59 98

Qu'avons-nous fait ?

152 personnes ont été enquêtées par questionnaire, en présentiel et en ligne au mois de juillet 2024.

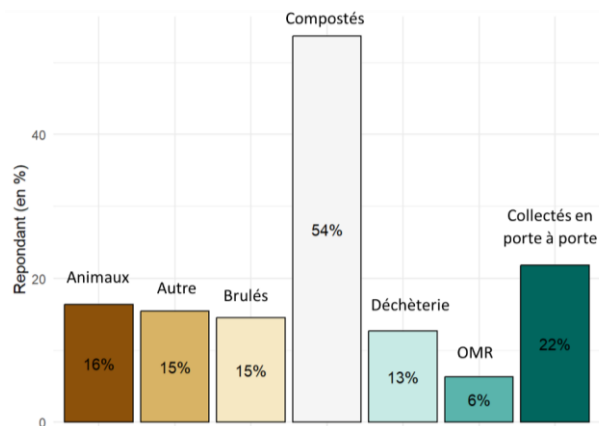
Résultats clefs

Triez-vous vos biodéchets ?



36% des répondants trient systématiquement leurs biodéchets, 23% le font régulièrement, 18% occasionnellement, et 24% ne les trient jamais.

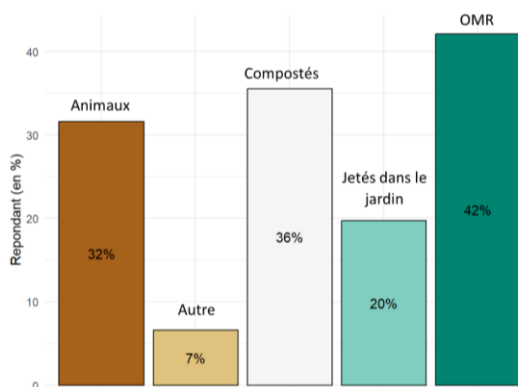
Que faites-vous de vos déchets verts ?



Pour les déchets verts, 54% des répondants en compostent au moins une partie, tandis que 22% les laissent pour la collecte en porte-à-porte (40% des personnes interrogées disposent d'une collecte de déchets verts en bord de route près de chez eux, 40% n'en ont pas, et 20% ne savent pas si c'est le cas pour elles.) 16% des répondants donnent leurs déchets verts aux animaux, 15% les brûlent, 13% déposent leurs déchets verts en déchetterie, tandis que 6% les jettent avec les ordures ménagères résiduelles (OMR).

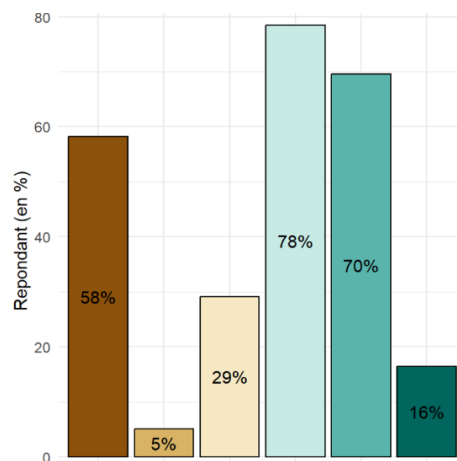
Parmi ceux qui compostent, 4% utilisent un composteur collectif, 42% un composteur individuel, et 62% compostent en tas directement dans leur jardin.

Que faites-vous de vos biodéchets alimentaires ?



En ce qui concerne la gestion des déchets alimentaires 42%, de la population enquêtée en jettent au moins une partie avec les ordures ménagères résiduelles (OMR), 36% les compostent, 32% les donnent à leurs animaux (poules, cochons, etc.) et 20% les mettent dans leur jardin.

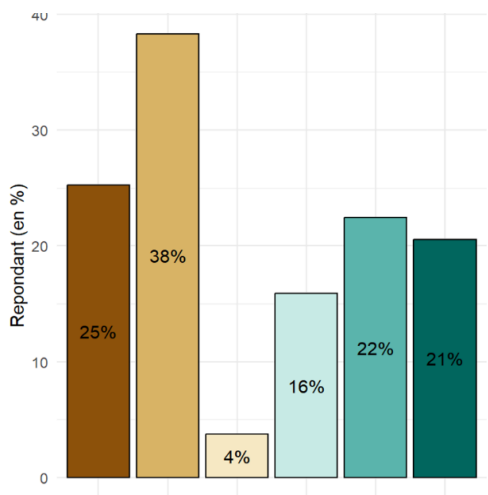
Quels intérêts principaux voyez-vous au compostage ?



- Cela permet de diminuer mon impact sur l'environnement
- Autre
- Cela m'évite d'aller en déchetterie
- Cela me permet d'avoir du compost pour mon jardin
- Cela permet de réduire les volumes de ma poubelle domestique et les odeurs associées
- Cela permet de réduire les charges communales de collecte des ordures

Les principales motivations pour le compostage sont la production de compost pour le jardin (78%) et la diminution du volume et des odeurs des poubelles domestiques (70%). Par ailleurs, 58% des répondants compostent pour réduire leur impact environnemental, 29% pour éviter les déplacements en déchetterie, et 16% y voient un moyen de diminuer les coûts de collecte des ordures au niveau communal.

Pourquoi ne compostez-vous pas ?



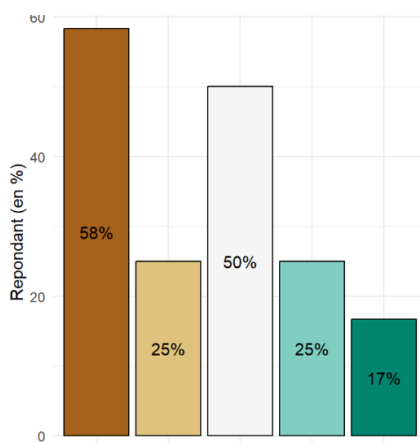
- Par manque de place
- Autre
- Cela coûte trop cher
- Cela est trop contraignant à mettre en œuvre
- Je veux éviter les nuisances (odeurs, bêtes)
- Par manque d'informations

Les principaux freins au compostage identifiés par les répondants sont les suivants : le manque d'espace pour installer le composteur (25%), la contrainte de mise en œuvre (22%), les nuisances potentielles comme les odeurs ou les animaux indésirables (21%), et le coût jugé trop élevé (16%). Par ailleurs 4% déclarent manquer d'information sur les pratiques de compostage.

A la question « *Seriez-vous prêt.e à déposer vos biodéchets alimentaires dans un composteur collectif de proximité installé près de chez vous ?* », 45% des répondants ont répondu qu'ils seraient prêts à le faire, 32% préfèrent les garder pour composter chez eux, 12% ne souhaitent pas déposer leurs biodéchets dans un composteur de proximité, 9% envisageraient de déposer une partie de leurs biodéchets en complément de leur compostage domestique, et 3% n'ont pas d'opinion précise sur la question.

Parmi les personnes possédant un jardin, nous avons également cherché à savoir si elles déposeraient leurs déchets verts dans un composteur de proximité. Les résultats indiquent que 46% seraient prêtes à le faire, 27% préfèrent continuer à les composter chez elles, tandis que 10% utiliseraient le composteur de proximité en complément de leur compost personnel.

Jusqu'à où seriez-vous prêt.e à aller pour déposer vos biodéchets alimentaires ?



- Devant chez moi
- Je préfère continuer de composter chez moi
- Quelques mètres dans ma rue/mon quartier
- Quelques minutes en voiture
- Un lieu où je me rends tous les jours (l'école de mes enfants, mon lieu de travail ...)

A la question, « *Quelle distance seriez-vous prêt.e à parcourir pour déposer vos biodéchets alimentaires ?* », la majorité des répondants (58%) souhaite déposer leurs biodéchets « devant chez eux », tandis que 50% accepteraient de le faire dans leur rue ou quartier. Une part plus restreinte (25%) envisagerait de faire quelques minutes en voiture, et 17% pourraient déposer les biodéchets dans un lieu fréquenté quotidiennement, comme le lieu de travail ou l'établissement scolaire de leurs enfants.

Par ailleurs, 17% des répondants estiment avoir un faible à très faible niveau de connaissance sur le recyclage des biodéchets. 60% des répondants estiment ne pas être suffisamment informés sur le recyclage des biodéchets.

Perspectives

Cette enquête exploratoire apporte de premiers résultats pour identifier des pistes de développement de projets de valorisation des biodéchets en Guadeloupe. Les données recueillies révèlent des pratiques de tri et de compostage en place dans une partie des foyers, mais aussi des obstacles importants tels que le manque d'espace, la crainte des nuisances, et un déficit d'information sur le compostage. La volonté de 45% des répondants d'utiliser un composteur de proximité et la préférence marquée pour des points de collecte situés près du domicile montrent l'intérêt potentiel pour des solutions de compostage collectif de proximité. Par ailleurs, la forte proportion de personnes se disant mal informées sur le recyclage des biodéchets souligne la nécessité de campagnes de sensibilisation et d'éducation.

Cette enquête constitue l'étape préliminaire d'un projet visant à identifier avec une plus grande ampleur les contraintes et les préférences des foyers guadeloupéens en matière de tri et recyclage des biodéchets.

Pour en savoir plus :

- Ministère de la Transition écologique. (2024). *Loi anti-gaspillage pour une économie circulaire (AGEC)*. <https://www.ecologie.gouv.fr/loi-anti-gaspillage-economie-circulaire>.
- Observatoire Régional des Déchets Et de l'Environnement. (2023). *Synthèse des déchets et de l'économie circulaire : chiffres clés 2022*.
- DEAL Guadeloupe. (2019). *Schéma Régional Biomasse (SRB) de la Guadeloupe 2019*.
- Sierra, J., & Favérial, J. (2017). *Conseils sur le compostage domestique en Guadeloupe*.
- Kernevez, E. (2024). Diagnostic de la situation actuelle des biomasses résiduelles du territoire guadeloupéen, *Rapport de stage, INRAE*.



Pour citer le document : Garnier, S., Kernevez, E., Blazy, J.-M., Causeret, F., Barlagne, C. (2024). Gestion des biodéchets dans les foyers guadeloupéens : une enquête exploratoire, 4p. INRAE.



Coordination : Jean-Marc Blazy¹, Carla Barlagne¹
Rédaction : Suzon Garnier¹, Emma Kernevez²

¹Unité de recherche ASTRO

²Institut Agro Montpellier

Ce projet a reçu le soutien financier d'INRAE dans le cadre du Méta-programme BETTER (Bioéconomie pour les territoires urbains)